

Contrôles phytosanitaires à l'importation

CODE STAGE : NSVAL0068

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

4 jours

Lieu :

Consulter l'ENSV-FVI

Public cible :

Agents des services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)
Agents des services régionaux de l'alimentation (SRAL)
Agents des douanes spécialisés

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :

Direction générale de l'alimentation (DGA/SDEIGIR),
Services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP),
Direction générale des douanes et droits indirects du ministère des finances (DGDDI),
ANSES (sous réserve)

Responsables pédagogiques :

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Télé inscription via « MonSelf Mobile »

Accessibilité :

Consulter l'ENSV-FVI

CONTEXTE

Le marché unique a déplacé les frontières sanitaires aux limites de la Communauté et instauré des points de contrôle obligatoires à l'entrée du territoire pour les végétaux et certains produits végétaux. Ainsi, les envois importés concernés doivent être présentés dans des postes de Contrôle frontalier positionnés près des frontières à des points de forte concentration du trafic : ports de commerce maritimes, aéroports internationaux et grands axes routiers. Ce stage s'intéresse à l'harmonisation des modalités et méthodes présidant aux contrôles phytosanitaires à l'importation.

Par ailleurs, avec la mutualisation des missions des postes de contrôle frontaliers (PCF) phytosanitaires et vétérinaires, ce stage permettra aux agents de ceux-ci de découvrir l'activité de ceux-là.

LA FORMATION

Objectif général :

Identifier les règles présidant à l'importation des végétaux et produits végétaux et autres objets sur le territoire communautaire.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les modalités et les méthodes du contrôle à l'importation des végétaux et produits végétaux ;
Connaître les principaux organismes nuisibles réglementés ;
Identifier le rôle des douanes dans les contrôles phytosanitaires à l'importation et les procédures douanières applicables ;
Maîtriser les outils d'aide au contrôle.

Contenu :

Le cadre réglementaire présent et à venir pour les inspections phytosanitaires à l'importation ;
Les modalités du contrôle (contrôles documentaire, d'identité et physique, suites administratives, sanctions) ;
Présentation et reconnaissances de principaux ONR
Les systèmes d'information et les systèmes d'enregistrement des contrôles ;
Procédures douanières – les régimes douaniers économiques.

Méthodes pédagogiques :

Conférences, études de cas, exercices pratiques, échanges avec la salle.